

1
République Rwandaise

Kigali, le 16/10/1998

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES
SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
B.P. 1044 KIGALI
TEL: 8 35 27
FAX: (250) 8 3518

ELEMENT UTILES POUR LA MISE EN TRAIN DE LA
CONVENTION (DE FINANCEMENT, N° 96/13700/DC/97)
APPUI A L'ENVIRONNEMENT FRANCOPHONE DU RWANDA

0) Chaque membre du comité de pilote doit avoir copie du projet. Il doit avoir une connaissance aussi parfaite/personnelle que possible.

1) Quelques précisions: Pilote/ projet

- Le projet a un chef de projet Rwandais.
- L'assistant technique français est CONSEILLER CULTUREL qui contribuera notamment à la conception de nos projets culturels.
- Un aménagement interne est fait //
- Le chef de projet Rwandais a un Adjoint.

2) Le conseiller culturel pourra contribuer à concevoir des programmes de formation portant notamment sur:

- La Promotion des Arts, de l'Écrit, du Droit d'Auteur et des Droits Voisins. Un exemple précis;
- Le Patrimoine Culturel. ex: Formation des Sous-préfets chargés de la culture et de nos représentants préfectoraux à la protection du Patrimoine Culturel. Ils seront en effet Animateurs et Bibliothécaires respectivement des C.C.N.

3) Un Séminaire sur l'organisation d'un Festival. Exemple: Le Festival Panafricain de la Danse 2^{ème} édition Rwanda, Septembre /2 000, Séminaire à situer du 1er au 9/9/1999. Séminaire/ culture, avec le BALLET NATIONAL.

4) Un projet sur la mise sur pied d'une maison d'édition.

5) Organiser, un colloque sur la mise au point d'une Académie Rwandaise de culture.

6) Formation de :

- Bibliothécaires et animateurs culturels des C.C.N., des cadres D.C.A. directement impliqués/C.C.N
- Journalistes. Exemple de thèmes: la fonction culturelle de l'information. Journalistes ORINFOR thèmes cfr. Kabusunzu, sites...

7) Associer le conseiller culturel aux activités de conception et d'exécution organisées par le Ministère.

8) Elaboration d'ores et déjà d'un calendrier de formation. Ne pas se situer aux dates du 7 Avril, 1er octobre, 8 septembre, 16 novembre ni se rapprocher de ces dates de trop près.

9) Programme de sélection, de commande et d'approvisionnement en matière d'ouvrages de lecture, d'ameublement, de matériels, d'outils audiovisuels, de réception satellitaire, et de suivi de sa mise en oeuvre.

10) Réhabilitation et équipement du réseau de lecture publique.
Réhabilitation: conditions d'offres du marché

11) Rôle d'animateur du conseiller culturel

12) - Les demandes d'engagement: lettres explicites.
- Les attestations de service faits: Modèle?
- Système de signalement du personnel

13) Veiller à l'organisation périodique des réunions du comité à pilotage: préparation, secrétariat, contrôle d'exécution, respect des calendriers et des conditionnalités du projet.

14) Lettres aux Préfectures et Centres d'Accueil des C.C.N. y préciser la nécessité de salles suffisamment vastes pour permettre:

- a)
- b)
- c)
- d)

N.B: Kwibutsa ko hari n'ahasanwa niba hataruhaniye cyane.

15) Préparer un éventuel nouveau projet d'Appui à l'Environnement Francophone, si celui-ci est bien conduit.

16) Enregistrer les progrès accomplis après les activités de formation: évaluation systématique. La mesure des résultats se réalisera à partir d'indicateurs qualitatifs qui compléteront le bilan qualitatif du travail fourni par l'assistant technique.

17) Rédaction de rapports

- Rapport de prise de poste,
- Rapport de réunion des comité de suivi,
- Rapport annuel.
- Enregistrer toute réunion. Exemple: * CECFR Laibet et DCA 13/10/1998
* Réunion du samedi à 10h 17/10/1998

- Note sur types de livres à amener.

18) Ecrire aux membres du comité de pilotage.

- Date/ réunion?
- Ordre du jour?

19) Elaboration des statuts et du R.O.I des C.N.N. voir Ambassade/ France au Rwanda, au C.E.C.F. R modèles: Statuts R.O.I.

20) Fourniture de moyens aux médias. Ex: Maison de la presse. Voir Déo MUSHAYIDI.

21) Abonnement de la Direction de la Culture et des Arts à de grandes revues scientifiques/ culture.

22) Formation de cadres et auxiliaires 9-24 mois au CRAC ou dans un Etablissement Français/ 2 000 Mai- Décembre. Jean MUKIMBIRI, Directeur de la Culture et des Arts projet 2 000 entre Avril- Novembre 2 000 ou après: Fest' Africa

23) Personnel enseignant le français. Lequel? Condition/ salaire

24) Animations culturelles. Manifestations
- 1-9/9/1999 Semaine et Journée de la Culture, 16 Novembre Journée de la Tolérance
- 7 Avril/ MEMOIRE.
- Colloque/ mise en place d'une Académie Rwandaise de Culture.

25) Cas de notre - Bibliothèque Nationale? Réhabiliter?
- Direction de la Culture et des Arts: une bibliothèque spécialisée

26) Appui aux médias.

- Equipement pour réception satellitaire aux seuls médias, ou dans tout C.C.N?
- Mission, d'expert sur " la fonction culturelle de l'information"
- Nouvelle conception du concept de culture. Culture et Développement/ émissions hebdomadaires. NDABIKUNZE Emmanuel et Jean MUKIMBIRI/ DCA
Médias et culture de paix

27) Caractéristiques financières:

- Installations techniques, matériel
- 1 computer Secrétaire DCA
- 1 computer portatif DCA
- 1 poste de TV/DCA + Antenne?
- 1 Télécell pour DCA?
- 1 véhicule de * Déplacement/ DCA, Chef de projet
* Déplacement livres et autre matériel
- Formation du DCA à une étude comparative sur le génocide.
- Une mission de courte durée: Ex. au Burundi, le fonctionnement des CLAC; Statuts et ROI; PAE et DCA
Mission: un Français? Un Rwandais? d'expert: une mission d'un génocide et les massacres politiques.

28) Les locaux de la Bibliothèque Nationale ne serviront pas. Trop étroits.

29) Comité de pilotage:

1. Un représentant du service de Coopération et d'Action Humanitaire de l'Ambassade de France: Qui?
2. Un représentant de l'ACCT, sur présentation du MINAFFET : Qui?
3. Un représentant du Ministère en charge de la culture: Jean MUKIMBIRI/ DCA
Plus son adjoint cfr. lettre du Ministre et esprit de la Convention. Cfr. Avenant signalé en page 1'Avenant ou échange de lettres.

+

Du cahier des clauses générales. L'Adjoint est d'autant plus à accepter que le chef de projet n'est pas censé être le représentant du Ministère.

4. Un représentant du Ministère de l'information
5. Un représentant du CECFR
6. Toute personne dont la présence sera jugée nécessaire. Ex: Théogène MUNYAZIKWIYE pour représenter le Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et de la Formation professionnelle, le Directeur de la Culture et des Arts ne devant pas être confondu avec le chef de projet.

30) Une activité relative à la mise sur pied de la Fédération Nationale des Artistes(= les Animateurs Culturels par excellence)

31) Indications indispensables à l'acquisition de fournitures(précises) prévues:

- livres
- rayonnage
- équipement administratif
- équipement audiovisuel

32) Semaine de formation à la gestion du livre(B.N + Bibliothécaires et Animateurs culturels du C.C.N).

33) Fixons l'évaluation à mi-parcours en décembre 1999, étant donné la date à laquelle nous commençons. Evaluation à ce mi-parcours avant de réorienter certains aspects de la lettre de mission.

34) Demande aux deux membres du comité de pilotage venant du MINAFFET et MININFOR les lettres de leurs Ministres qui les proposent au comité de pilotage.

35) La Convention a été signée le 17/12/1997. Presqu'une année après la signature, le projet ne démarre pas encore, alors qu'en principe, six centres doivent être ouverts douze mois après la signature.

Tenons compte de la situation de fait.

Et, ayons ouvert au moins six centres d'ici fin 1999. Quels centres retenir?

De préférence, les chefs- lieux de Préfectures ou de grandes agglomérations retenues. Exemple:

- 0) Bureau DCA: Quelques livres modèles
- 1) Bibliothèque Nationale
- 2) Nyamata
- 3) Nyanza
- 4) Mulindi
- 5) APERWA Kabuga
- 6) Gitarama
- 7) Butare

36) Initialement, un local de la Bibliothèque Nationale avait été pressentie pour son affectation au projet. Après le départ du premier chef de projet proposé à savoir le Responsable, le Ministre de tutelle a nommé le Directeur de la culture comme chef de projet. Pourtant, c'est le Bureau de ce dernier qui sera en même temps siège du projet d'appui à l'environnement francophone.

37) Demande de désignation des membres du comité de pilote:
Fait le 9 février 1998

NB

Actifs à mener - Voir Plan 1999-2000
Politeu Satoru,

Représentant du Ministère de l'Information (MININFOR): Jean- Marie
NDIKUMANA. Lui écrire et lui demander de se prémunir de la lettre du
MININFOR qui l'a désigné. Lettre en Français. Copies aux trois Ministres plus la
partie française au Conseiller Culturel.
Représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération:
RUSIRIBYA Jacqueline?

38) Ordre du jour susceptible d'être proposé à la première réunion:

- a) Présentation des membres du comité de pilotage.
- b) Présentation des documents-cadres.
- c) Statut des C.C.N
- d) Calendrier d'activités

39) Liste des Centres à équiper

1. Bibliothèque Nationale
2. Direction de la Culture et des Arts(une documentation fonctionnelle)
3. Nyamata
4. Mulindi
5. Nyanza
6. APERWA-KABUGA
7. Gitarama
8. Butare
9. Gikongoro
10. Kibuye
11. Kibungo
12. Mutara
13. Cyangugu
14. Gisenyi
15. Ruhengeri
16. Kibagabaga